



## **SIVOS EN SAPEY**

230 Route du Pont de la Pyle  
39260 MAISOD

TEL : 06.77.46.31.52

**Secrétaire** : Mr. BERNASCONI Jean-Paul

**E-Mail** : mairie.maisod@wanadoo.fr

## **PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PedT)**

**2015-2018**

### **Pilotes du Pedt :**

**Mme GIRIE Isabelle- Présidente du SIVOS en Sapey- ☎ 06 07 66 76 86**

**Mme COLAS Céline- Vice-Présidente du SIVOS en Sapey- ☎ 06 70 04 93 65**

# SOMMAIRE

<b>I – PREAMBULE</b>	<b>PAGE 3</b>
<b>II- GLOSSAIRE</b>	<b>PAGE 4</b>
<b>III- PORTRAIT DU TERRITOIRE</b>	<b>PAGE 5</b>
<b>IV – PUBLIC CONCERNE</b>	<b>PAGE 8</b>
1- contexte scolaire	page 8
2- contexte périscolaire	page 8
3- nombre d'enfants scolarisés	page 9
<b>V – OBJECTIFS</b>	<b>PAGE 10</b>
<b>VI – ETATS DES LIEUX</b>	<b>PAGE 10</b>
<b>VII – ORGANISATION</b>	<b>PAGE 12</b>
1- année 2014-2015	page 12
2- locaux et matériels mobilisables pour les activités périscolaires	page 13
3- acteurs des NTAP	page 15
4- les activités périscolaires existantes	page 15
5- les activités extrascolaires existantes	page 17
6- nombre d'enfants concernés	page 17
7- projets mis en place sur le territoire	page 17
<b>VIII – FINALITES DU PeDT</b>	<b>PAGE 19</b>
<b>IX – MISE EN ŒUVRE DU PeDT</b>	<b>PAGE 19</b>
Rythmes de vie de l'enfant en semaine scolaire	page 21
<b>X – PILOTAGE</b>	<b>PAGE 26</b>
<b>XI – EVALUATION</b>	<b>PAGE 27</b>
<b>XII – LISTE DES DOCUMENTS ANNEXES</b>	<b>PAGE 28</b>
<b>XIII – SIGNATAIRE DU PeDT</b>	<b>PAGE 29</b>



## I - PREAMBULE

L'objectif de la réforme sur les rythmes scolaires est d'abord de permettre aux élèves de mieux apprendre, en répartissant les 24 heures d'enseignement sur 5 journées dans la semaine, en positionnant les temps d'apprentissage aux moments de la journée où la faculté de concentration des élèves est plus grande, tout en favorisant une articulation entre les différents temps de l'enfant, en particulier entre le temps scolaire et péri-scolaire.

Le Projet Educatif Territorial est un moyen d'accompagner la réforme des rythmes scolaires et de mieux répondre aux besoins de l'enfant. A partir des atouts et des contraintes locales, il permet de définir les priorités communes en matière d'éducation, de définir une méthodologie et une démarche d'évaluation.

Ce PeDT présente l'organisation scolaire et périscolaire qui sera mise en place à la rentrée 2015 en complémentarité de la réforme des rythmes scolaires.

### **Rappel du cadre réglementaire :**

*La modification des rythmes scolaires pour les enfants de l'école est régie par le décret publié au Journal Officiel n° 22 du 26 janvier 2013.*

*Ce texte fixe les obligations suivantes :*

- La semaine d'enseignement se déroule sur 9 demi-journées ;*
- La semaine est composée de 24 h d'enseignement obligatoire ;*
- Une journée ne doit pas comprendre plus de 5 h 30 de temps d'enseignement obligatoire ;*
- La pause méridienne doit être au minimum de 1 h 30 ;*
- La commune doit proposer des activités périscolaires équivalentes à 3 h hebdomadaires pour prendre en charge des enfants sur le temps libéré par cette nouvelle organisation.*

*En parallèle, des activités périscolaires, des activités pédagogiques complémentaires (APC) seront assurées par les enseignants de l'école afin de venir en aide aux enfants qui en auront besoin. Cette aide peut se traduire par la mise en place de soutiens scolaires ou de compléments pédagogiques pour approfondir des notions. La constitution de groupes restreints doit favoriser les apprentissages. Pour cela, le choix des élèves sera à la charge des enseignants de l'école.*

*En articulant les activités pédagogiques complémentaires, organisées par l'éducation nationale et les activités périscolaires, organisées par la commune, ce projet éducatif territorial est un cadre fédérateur au niveau local.*

## II - GLOSSAIRE

**Accueil Périscolaire** : Accueil des enfants pendant le temps périscolaire

**APC** : Activités Pédagogiques Complémentaires. Temps d'activités animés par les enseignantes en remplacement de l'aide pédagogique individualisée

**ATSEM** : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

**DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations. Organisme étatique départemental appelé historiquement «Jeunesse et Sports»

**NTAP** : Nouveaux Temps d'Activités Périscolaire.

**Parents** : dans ce document, le terme de parents est utilisé. Il correspond aux personnes ayant l'autorité familiale sur les enfants, soit de par leur ascendance naturelle ou légale, soit par autorisation de ces derniers. D'une façon générale, ce terme regroupe les parents et les personnes autorisées à venir chercher les enfants

**PEDT** : Projet Educatif Territorial. Document qui décrit l'organisation de la semaine de l'école dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

**RPI** : Regroupement Pédagogique Intercommunal

**SIVOS**: Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

**TAP** : Temps d'Activités Périscolaire. Ce terme nomme aussi bien les activités mises en place que le temps de ces activités

**Temps périscolaire** : Temps d'accueil des enfants avant et après l'école. Le mercredi après-midi ne fait pas partie du temps périscolaire

**Temps extrascolaire** : Temps d'accueil des enfants les jours sans école

**Temps scolaire** : Temps où l'enfant est sous la responsabilité de l'éducation nationale. Ce temps englobe le temps de la classe, des récréations et de l'accueil des parents avant et après la classe. Ce temps n'inclut pas la pause méridienne

### III - LE PORTRAIT DU TERRITOIRE

Le RPI EN SAPEY est né du regroupement de 4 communes : [CHARCHILLA](#), [COYRON](#), [MAISOD](#) et [MEUSSIA](#), toutes appartenant à la communauté de communes de [JURA SUD](#).

#### **JURA SUD :**

Jura Sud est composé de 17 communes en rive gauche du lac de Vouglans réunies en Communauté de Communes.

L'existence de Jura Sud est le témoignage d'une volonté commune de travailler ensemble et d'œuvrer dans un véritable esprit intercommunal.

L'originalité de cette structure est de vouloir asseoir son développement local sur le concept "Jura Sud, Pays de l'Enfant " parce que le Bourg-Centre de Jura Sud, Moirans-en-Montagne, est la Capitale Française du Jouet.

Le développement économique est donc largement tributaire de la réussite de l'Industrie locale du Jouet, ainsi que de ses sous-traitants. Ce constat reste d'actualité. Les principaux atouts, outre l'industrie locale, sont incontestables : la Maison du Jouet, le Festival IDEKLIC, l'animation de fin d'année " Noël au Pays du Jouet ", mais aussi nos racines et notre histoire, notre tissu scolaire, nos équipements sportifs, la vie associative, etc....

#### **CHARCHILLA :**

A 5 km de Moirans en Montagne - **Superficie** : 720 ha / **Nombre Habitants** : 273

Charchilla est un petit village surplombant le lac de Vouglans, situé dans le Parc Naturel Régional du Haut Jura. Il est formé d'un bourg centre avec une école, la cantine et la garderie du RPI en Sapey, du lotissement "Les Genévriers" à proximité de la plage de la Mercantine, atout touristique majeur et du lieu-dit "La Marcantine" en bordure de la voie romaine.

Itinéraire de la Route des Lacs, la randonnée est pratique courante avec des vues imprenables sur le Lac de Vouglans depuis le belvédère de la Roche aux Corneilles. Village essentiellement agricole jusqu'en 1955, Charchilla tirait ses ressources de petites exploitations et de modestes revenus que procuraient des ateliers familiaux de tournerie sur bois (manches, robinets...). Actuellement, un agriculteur poursuit son activité agricole et le centre équestre « Jura Sud » a vu le jour en 2014.

Plusieurs entreprises sont implantées depuis de longue date sur la commune.

L'auberge Jurassienne a ré-ouvert ses portes depuis le début d'année et propose une cuisine gastronomique de qualité.

### **COYRON :**

A 17 km de Moirans en Montagne - **Superficie** : 738 ha / **Nombre Habitants** : 80

Itinéraire de la Route des Lacs, Coyron se trouve à égale distance de Moirans en Montagne et d'Orgelet.

A l'origine, la commune de Garde Chemin, aujourd'hui noyée par les eaux du barrage de Vouglans, était plus importante que Coyron, à laquelle elle fut rattachée dans les années 1800. Aujourd'hui, Coyron a conservé ce charme des villages tranquilles : sur la place du village, une très jolie fontaine où l'eau coule toute l'année ainsi qu'un ancien lavoir bien entretenu.

Les activités : terrain multisports pour les adeptes, sentiers balisés pour les randonnées à pied ou à VTT, sans oublier pour les amoureux du cheval, le Grand Huit qui traverse le village. Mais Coyron, c'est aussi le Lac de Vouglans avec à proximité le Pont de la Pyle, construit en 1969 et son éventail de loisirs, motonautisme, ski nautique, croisière sur le lac.

### **MAISOD:**

A 7 km de Moirans en Montagne - **Superficie** : 1022 ha / **Nombre Habitants** : 341

Le village de Maisod, au bord du lac de Vouglans est situé dans le Parc Naturel Régional du Haut Jura. Il a une vocation très touristique.

Durant la période estivale, le camping de Trélachaume (3 étoiles, 200 emplacements), l'hôtel restaurant "le Relais du Lac", le village vacances VVF (40 logements) et la plage de la Mercantine, accueillent des touristes heureux de profiter des activités nautiques, des chemins de randonnée, des points de vue sur le lac et des joies de la nature.

Les entreprises et artisans du village ont des activités diverses liées au miel, au bois, au plastique....

Côté histoire : le château du 16ème siècle a servi de refuge au poète Lamartine. Devant la croix, située à côté de la chapelle du 17ème siècle, Sainte-Jeanne et Saint-François de Sales se sont faits leurs adieux suite à leur rencontre sur le tombeau de Saint Claude. Un puits horizontal situé à l'entrée du village attire la curiosité autant des jurassiens que des touristes.

Côté vie du village : Maisod est très fier d'avoir encore une école située au centre du village. Depuis 2013, le jury régional a attribué à la commune le label « Une Fleur » pour la qualité de son fleurissement. Le foyer des 3 fontaines, composé d'une équipe de villageois très dynamique, anime le village durant toute l'année (Noël, carnaval, fête de Maisod, course cycliste...).

## **MEUSSIA:**

A 10 km de Moirans en Montagne - **Superficie:** 1364 ha/ **Nombre Habitants:** 464

Meussia est le point de départ de nombreuses randonnées pédestres en forêt, où l'on découvre les somptueuses cascades sur le torrent "la Cimante" : Saut du Dard et Saut Girard.

De multiples activités nautiques sont possibles, de par la proximité du Pont de la Pyle, d'où serpente le magnifique lac de Vouglans.

Meussia possède également une église remarquable du 19ème siècle, dont l'intérieur a été totalement rénové en 1995.

Meussia c'est aussi son activité industrielle (plasturgie), son artisanat du bois (tournerie) et ses nombreux clubs, associations, qui font de cette commune un lieu où il fait bon vivre. Sans oublier son école et son plateau sportif qui font la joie de tous les villageois.

LE SIVOS RPI EN SAPEY exerce la compétence scolaire et périscolaire pour les 4 communes citées ci-dessus. Il est en charge de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et des TAP.

### **Répartition des compétences**

Compétence	Collectivité
Petite enfance	Communauté de Communes
Investissement scolaire	Communauté de Communes
Scolaire	SIVOS en Sapey
Péri-scolaire	SIVOS en Sapey
Extra-scolaire	SIVOS en Sapey

## IV - LE PUBLIC CONCERNE

### **1- Le contexte scolaire :**

A la rentrée 2014/2015, le RPI en Sapey compte 105 enfants.

Les enfants sont scolarisés dans les écoles des communes de :

– **Ecole Maternelle Publique de CHARCHILLA**

- 1 classe regroupant les Petites et les Moyennes Sections de Maternelle
- 1 classe regroupant les Grandes Sections de Maternelle et une partie des CP

– **Ecole Élémentaire Publique MAISOD**

- 1 classe regroupant une partie des CM1 et les CM2

– **Ecole Élémentaire Publique MEUSSIA**

- 1 classe regroupant une partie des CP et les CE1
- 1 classe regroupant les CE2 et une partie des CM1

### **2- Le contexte périscolaire :**

Les enfants âgés de 3 à 11 ans sont accueillis les jours de classe :

Le matin de 7h15 à 8h20, pendant la pause méridienne de 11h30 à 13h30, et le soir de 15h45 à 18h30.

Une cantine scolaire est proposée aux enfants tous les jours y compris le mercredi.

Le mercredi après la cantine, les enfants sont acheminés vers le Centre de Loisirs TOM POUCE de Moirans en Montagne.

Le projet éducatif du SIVOS a pour principaux objectifs :

- respecter le rythme de l'enfant
- permettre à l'enfant de développer sa personnalité et de s'épanouir
- favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
- développer le sens des responsabilités de l'enfant et l'accompagner pour le rendre plus autonome
- écouter et accompagner les familles afin de répondre à leur besoin tout en les faisant participer à la vie de la structure
- coordonner les actions avec celles de l'école

### **3- Nombre d'enfants scolarisés :**

	Effectifs	Dont en situation de handicap
Moins de 6 ans	32	0
6 ans et plus	74	0
<b>Total</b>	<b>106</b>	<b>0</b>

## V - OBJECTIFS

Toute notre organisation suit « une feuille de route » basée sur les objectifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement de l'enfant, le valoriser afin de lui permettre d'être disponible pour les apprentissages dispensés par les enseignantes.
- Favoriser la réussite scolaire.
- Respecter les rythmes de chacun et en particulier ceux des moins de 6 ans. C'est pour cette raison que la cantine, la garderie ainsi que les TAP sont organisés sur le site de Charchilla (lieu de scolarisation du cycle 1), évitant les transports pour les plus jeunes.
- Veiller à la sécurité affective des enfants en proposant un personnel de référence permettant également d'apporter un cadre sécurisant tant pour les enfants que pour les parents.
- choisir des NTAP pour permettre aux enfants de s'ouvrir sur des activités diverses et variées telles que l'éveil culturel, artistique, sportif... Parents et enfants peuvent ainsi prendre connaissance de la richesse du territoire.
- Favoriser le lien avec l'école (Articulation projet d'école/NTAP/APC).
- Organiser des TAP sur le lieu des activités périscolaires pour permettre de respecter le cadre de la non-obligation de ces derniers.
- Appréhender les valeurs de la république et de la citoyenneté en appuyant sur le respect des autres, des différences et le vivre ensemble.

## VI - ETAT DES LIEUX

Le RPI Charchilla, Coyron, Maisod, Meussia a jusqu'ici conservé des effectifs suffisants mais les naissances ayant diminuées entre 2010 et 2012, une baisse des effectifs est à prévoir pour les années à venir. Cependant, les mouvements de population sont imprévisibles et peuvent inverser la situation : locatif existant et disponible, création de lotissement, progression des naissances sur 2015.

Ce RPI éclaté a l'avantage de bénéficier d'une organisation structurée en SIVOS composé de 2 membres titulaires et 1 membre suppléant pour chaque commune du RPI, d'une représentante des enseignantes et d'une représentante des parents d'élèves.

### ➤ *Les avantages*

La gestion en RPI éclaté permet de continuer à utiliser l'ensemble des locaux des communes. Le maintien des services de proximités et de qualité en milieu rural est indispensable pour nos petits villages.

L'attachement affectif très fort à l'école, de la part des enfants, des habitants et des élus, constitue un facteur d'attractivité important dans nos villages.  
A notre échelle, nos écoles sont des lieux de vie créateurs de lien social.

Les écoles implantées au cœur de nos villages permettent l'organisation d'activités intergénérationnelles enrichissantes pour les enfants et appréciées des villageois (exemple : carnaval dans les villages, goûter avec les personnes du club...).

Les enfants accueillis sur le RPI peuvent bénéficier d'un enseignement de qualité compte tenu des effectifs corrects par classe (moyenne de 21 enfants/classe).

La proximité de l'école et des lieux de résidence des enfants permet d'assurer, via le transport scolaire de courte durée (de 7 à 25 minutes), une continuité dans le respect des rythmes scolaires de l'enfant qui peut rentrer chez lui ou vers l'assistante maternelle le cas échéant.

Une petite structure permet de mieux s'adapter au besoin de chaque enfant  
(Exemple : un enfant en garderie a la possibilité s'il le souhaite de s'installer un moment pour se reposer sans déranger les autres).

#### ➤ Les inconvénients

Les écoles sont hébergées dans des bâtiments communaux, la plupart, bien qu'assez anciens, ont bénéficiés de rénovations au coup par coup pour favoriser les conditions d'accueil et de travail des élèves et des enseignantes.

Cela pose évidemment des contraintes d'accès à certains équipements et ne permet pas aux enseignantes de bénéficier de conditions de travail « idéales » qu'elles auraient dans le cadre d'un site unique (facilité la gestion des difficultés de groupe, la mutualisation des compétences entre les classes, locaux mieux adaptés et dédiés aux activités : salle de sieste, salle informatique, préau...)  
Cependant l'ensemble de l'équipe enseignante est satisfait des relations avec les communes et avec le SIVOS.

Une organisation sur trois sites multiplie également les transports scolaires à chaque moment de la journée : matin, midi (cantine non obligatoire car non extensible) et soir.

Les transports scolaires ont été revus par la mise en place des rythmes scolaires et l'organisation des TAP dans le respect des besoins des enfants.

**A noter que, malgré ces petits désavantages, les enfants qui commencent leur scolarité au sein du RPI, la terminent.  
Les parents sont globalement satisfaits de l'organisation et des aménagements régulièrement réalisés pour leurs écoles.**

## VII - ORGANISATION

### **1 - Pour l'année 2014-2015 :**

- 9 demi-journées/semaine avec école le mercredi matin
- 3h00 d'enseignement le matin et 2h15 l'après-midi
- 2h00 de pause méridienne pour permettre les trajets domicile-école
- Les APC se déroulent le vendredi soir, jour où aucun TAP n'est proposé pour ne pénaliser aucun enfant. Les APC dépendent du cadre scolaire et se déroulent sur chaque site.
- Les TAP sont tous organisés sur un seul village : Charchilla (lieu de garderie)
- Les TAP se déroulent de 16h30 à 17h15. Il peut cependant avoir des TAP qui durent plus longtemps, les horaires sont systématiquement précisés lors de la réservation.
- Les TAP sont pensés et organisés de manière adaptée en fonction de l'âge des enfants.
- Plusieurs TAP peuvent être proposés par tranche d'âge par semaine. Les enfants non concernés par le TAP et qui ne rentrent pas chez eux, sont accueillis en garderie.
- Les TAP sont volontairement organisés en groupes restreints afin de permettre à chaque enfant de s'épanouir dans l'activité proposée.

#### ➤ horaires scolaires

- Ecole de Maisod : 8h25-11h25 / 13h25-15h40
- Ecole de Charchilla : 8h30-11h30 / 13h30-15h45
- Ecole de Meussia : 8h40-11h40 / 13h40-15h55

#### ➤ horaires des transports

#### Le matin :

- Départ de Coyron pour Meussia : 7h55
- Départ de Meussia pour Charchilla : 8h05
- Départ de Charchilla pour Maisod : 8h12
- Départ de Maisod pour Charchilla : 8h18
- Départ de Charchilla pour Meussia : 8h28

#### Le midi :

- Départ de Maisod pour Charchilla : 11h30
- Départ de Charchilla pour Meussia : 11h40
- Départ de Meussia pour Coyron : 11h47
- Départ de Coyron pour Charchilla : 11h57
- Départ de Charchilla pour Maisod : 12h07

### L'après-midi :

- Départ de Coyron pour Meussia : 12h55
- Départ de Meussia pour Charchilla : 13h05
- Départ de Charchilla pour Maisod : 13h12
- Départ de Maisod pour Charchilla : 13h18
- Départ de Charchilla pour Meussia : 13h28

### Le soir :

- Départ de Maisod pour Charchilla : 15h45
- Départ de Charchilla pour Meussia : 15h55
- Départ de Meussia pour Coyron : 16h02
- Départ de Coyron pour Charchilla : 16h12
- Départ de Charchilla pour Maisod : 16h22

Après la classe, le bus circule entre les trois sites de 15h45 à 16h15.

Les enfants qui ne rentrent pas chez eux se retrouvent à Charchilla soit pour participer à un TAP, soit pour être accueillis en garderie.

La durée de transport la plus longue pour un enfant n'excède pas 30 minutes dans le bus scolaire par trajet.

## **2- Locaux et matériels mobilisables pour les activités périscolaires :**

Tous les locaux ci-dessous mentionnés se situent sur la commune de Charchilla.

<b>Local/Lieu</b>	<b>Distance/Ecole*</b>	<b>Disponibilité</b>	<b>Remarques</b>
Salle de motricité	0 mn (dans l'école)	Quotidienne	Présence de jeux, livres, nécessaires créatifs, tables et chaises. Lieu principalement dédié à la garderie : grand espace modulable et aménageable selon les besoins et les envies des enfants. Accès à un point d'eau, à des sanitaires, des lavabos
Chalet	2 mn de marche	Quotidienne	Présence de tables et chaises, d'une cuisine équipée Lieu dédié à la cantine et aux ateliers cuisine et à certain TAP. Accès à un point d'eau, à des sanitaires, des lavabos

Local/Lieu	Distance/Ecole*	Disponibilité	Remarques
Ancienne mairie	2 mn de marche	Quotidienne	Présence de tables et chaises, jeux divers et nécessaires créatifs Espace assez volumineux principalement dédié au déroulement des TAP. Accès à un point d'eau, à des sanitaires, des lavabos
Verger de la mairie	2 mn de marche	Quotidienne	Organisation de TAP tel que jardinage, Par beau temps, lieu de garderie pour les jeux de plein air.
Cour école	0 mn (dans l'école)	Quotidienne	Présence de jeux de plein air Par beau temps, lieu de garderie Accès à un point d'eau, à des sanitaires, des lavabos
Terrain de pétanque	2 mn de marche	Quotidienne	Selon la période, déroulement de TAP
Potager de l'école	0 mn (dans l'école)	Quotidienne	Selon la période, déroulement de TAP. Taille assez modeste
Salle de classe	0 mn (dans l'école)	Quotidienne	Selon la période, déroulement de TAP à titre exceptionnel et en accord avec les enseignantes Accès à un point d'eau, à des sanitaires, des lavabos
Centre équestre	5 mn en voiture	Selon période de TAP	Selon la période, déroulement de TAP Propriétaire du centre équestre assure le transport des enfants de l'école à son centre. Accès à un point d'eau, à des sanitaires, des lavabos

*\*Les distances indiquées sont toutes calculées au départ de l'école de Charchilla où sont déposés tous les enfants bénéficiant des activités périscolaires.*

### **3- Acteurs des nouveaux temps d'activités périscolaires (NTAP) :**

Le SIVOS en SAPEY a mis un point d'honneur à proposer à **chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école**, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Les activités périscolaires proposées sont de qualité et adaptées à chaque tranche d'âge des enfants présents sur le RPI.

Deux membres de son personnel sont essentiellement impliqués dans l'organisation de la cantine, de la garderie et de l'organisation de ces NTAP.

**Cela permet aux enfants et aux parents de conserver le même interlocuteur aux divers moments de la journée.**

Le SIVOS fait appel également à des enseignantes volontaires et à des intervenants extérieurs avec lesquels une convention est signée afin de délimiter les champs d'action et les responsabilités de chacun.

### **4- Les activités périscolaires existantes :**

Pour les familles, une école sans services périscolaires est peu attractive, aussi pour répondre aux besoins des familles, une association de parents d'élèves « les mômes en Sapey » a créé une cantine et une garderie en 2008.

Le SIVOS a repris cette organisation en 2012.

#### ➤ Garderie :

Les enfants âgés de 3 à 11 ans sont accueillis les jours de classe, le matin de 7h15 à 8h20, pendant la pause méridienne de 11h30 à 13h30, et le soir de 15h45 à 18h30.

A noter qu'une garderie est également possible de 8h00 à 8h30 et de 13h00 à 13h30, pour les enfants de Meussia (dans leur école) s'ils ont un frère ou une sœur qui monte dans le bus scolaire à 8h00.

La garderie accueille les enfants du RPI dans la salle de motricité de l'école de Charchilla. C'est un lieu d'accueil surveillé dans lequel les enfants peuvent jouer, pratiquer des activités ludiques et éducatives encadrées ou faire leurs devoirs.

Le personnel n'assure pas l'aide aux devoirs.

#### ➤ Cantine :

Les enfants préalablement inscrits peuvent se rendre à la cantine.

La cantine scolaire accueille tous les enfants du SIVOS au chalet de Charchilla dont la capacité d'accueil maximum est de 40 enfants. Les repas sont livrés par la cantine municipale de Lons le Saunier en liaison froide.

L'organisation se fait de manière échelonnée.

Après le repas, les enfants peuvent également accéder au verger de la mairie de Charchilla par beau temps.

➤ TAP :

La réforme des rythmes scolaire mis en place à la rentrée 2014/2015 implique la mise en place de Temps d'Activité Périscolaires.

Au cours de l'année 2014-2015, le SIVOS a proposé :

- Via son personnel

Atelier sur le thème de l'automne

Atelier sur les différentes pâtes (pâte à pizza, à sel, à modeler, pâte brisée...)

Atelier Pétanque

Atelier jeux de sociétés

Atelier sur le thème des perles (perles, perles à coller, à repasser...)

Atelier Flash Mob

Atelier initiation au tricot

Atelier initiation à la relaxation

...

- Via des enseignantes volontaires

Atelier « construction en bois »

Atelier Journalisme

Atelier Théâtre

Atelier Cuisine

...

- Via des intervenants extérieurs (voir la liste des structures page 23)

Eveil musical pour cycle 1

Rythmique pour cycle 2 et 3

Découverte du Poney, jeux et ballades pour les 3 cycles

Initiation au secourisme pour cycle 2 et 3

Initiation au jonglage et attitude clownesque pour cycle 2 et 3

Initiation au Land'Art pour cycle 3

Initiation au Mandala pour cycle 1

Initiation au jardinage pour cycle 1

...

## **5- Les activités extrascolaires existantes :**

Les enfants du RPI ne bénéficient pas d'activités extrascolaires sur site.  
L'accueil extrascolaire se fait au C.L.S.H TOM POUCE situé sur la commune de Moirans de Montagne.

Pour la rentrée 2014/2015, le SIVOS a pris en charge un transport scolaire après la cantine pour permettre l'acheminement des enfants au C.L.S.H chaque mercredi.  
Le départ de ce transport se fait à CHARCHILLA à 13h15.

## **6- Nombre d'enfants faisant actuellement l'objet d'une prise en charge collective :**

	Enfants – 6 ans	Enfants + 6 ans
	Nombre	Nombre
Matin de 7h15 à 8h20	7	5
Midi de 11h30 à 12h00-attente bus	6	2
Midi de 12h00 à 13h30	9	20
Garderie/TAP à 15h45		
Soir de 16h15 à 17h15	3	2
Soir de 17h15 à 18h30	12	12
Mercredi après-midi	0	0

## **7- Projet déjà mis en place sur le territoire :**

### ➤ Projet d'école 2012-2016 :

Le projet d'école du RPI en SAPEY comporte trois axes majeurs :

- Fiche action n°1 :

Quels dispositifs pour permettre aux élèves de prendre conscience de ce qu'ils apprennent et comment ?

Objectif :

Etre capable de formuler ce que l'on a appris

Utiliser la métacognition pour construire des stratégies expertes

- Fiche action n°2 :

Conduire un projet artistique commun

Objectif :

Favoriser les liens entre les trois écoles du RPI, travailler sur un thème commun, en faire une restitution aux parents en fin d'année (exposition ou spectacle).

- Fiche action n°3 :  
Ouverture des écoles du RPI sur l'extérieur  
Objectif :  
Développer l'accès au sport et à l'environnement

*(voir annexe 1)*

- Projet Educatif du SIVOS en SAPEY via la garderie et les activités périscolaires :

L'ensemble du fonctionnement de notre structure périscolaire est basé sur un point essentiel : **le respect de l'enfant en tant qu'individu** dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs.

Le projet pédagogique décrit les animations et les activités mises en place pour atteindre les objectifs éducatifs précédemment fixés soit :

- Respecter le rythme de l'enfant
- Permettre à l'enfant de développer sa personnalité et de s'épanouir
- Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
- Développer le sens des responsabilités de l'enfant et l'accompagner pour le rendre plus autonome
- Ecouter et accompagner les familles afin de répondre à leur besoin tout en les faisant participer à la structure
- Coordonner les actions du SIVOS avec celle de l'école

*(voir annexe 2)*

## VIII - FINALITES DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

C'est par l'éducation que chaque enfant peut s'affirmer, être partie prenante de son évolution et **s'intégrer dans la société** en s'émancipant et en s'ouvrant aux autres.

Avoir un Projet Educatif Territorial, **c'est favoriser l'accès à l'éducation sous toutes ses formes (scolaires, périscolaire et extrascolaire).**

Cela implique une approche globale de l'enfant encouragée par une **démarche partenariale autour de projets recentrés sur l'enfant** dans ses apprentissages scolaires, ses activités périscolaires/extrascolaires et ses loisirs sportifs et culturels. D'où l'objectif du PEDT qui est de **garantir une meilleure continuité éducative entre projet d'école et activités périscolaires** par la mise en synergie de toutes les ressources du territoire.

Ainsi organisé, le projet éducatif territorial a l'ambition de mieux articuler les différents temps de l'enfant en s'appuyant sur la mobilisation de tous les acteurs impliqués, et de donner une nouvelle cohérence à la journée de l'enfant, **afin de contribuer à mettre en place les conditions de sa réussite scolaire et de son épanouissement.**

## IX - MISE EN OEUVRE DU PROJET EDUCATIF TERRITORIAL

**Le RPI en SAPEY s'est donné comme priorité de proposer un accueil de qualité pour tous, respectueux des besoins et des rythmes de l'enfant en fonction de son âge.**

- Schéma d'organisation hebdomadaire type

Aussi, lors de la mise en place des rythmes scolaires, **il a été important de pouvoir laisser la libre participation aux NTAP aux enfants et à leurs parents.**

C'est pourquoi, les **NTAP ont été positionnés en fin de journée avec un passage du ramassage scolaire dès la fin de la classe.**

**Ces temps partagés récréatifs sont l'occasion pour les enfants participants de partager des moments en commun en dehors des cadres scolaires et familiaux.**

Le schéma ci-dessous représente le plus visuellement possible les différents temps de l'enfant au cours de la journée.

Particularités :

- Le RPI en SAPEY sur trois sites nécessite des décalages horaires du temps scolaire entre les 3 écoles.

- Ce schéma est basé sur le site de Charchilla : il convient de rajouter 10 mn à l'horaire d'école pour le site de Meussia et de soustraire 5 mn à l'horaire d'école pour le site de Maisod.

- Après la classe, plusieurs solutions pour les enfants et leurs parents :

- 1/ Garderie de 15h45 à 16h30 puis TAP de 16h30 à 17h15  
A la fin du TAP (17h15),  
Les parents récupèrent leurs enfants  
Ou les enfants vont en garderie jusqu'au plus tard 18h30
- 2/ Garderie de 15h45 à 18h30 si l'enfant n'a pas de TAP prévu pour son cycle scolaire ou s'il n'est pas inscrit
- 3/ L'enfant a la possibilité de rentrer chez lui à partir de 15h45

**« RYTHMES DE VIE DE L'ENFANT EN SEMAINE SCOLAIRE » – RPI EN SAPEY – SITE DE CHARCHILLA**

**Horaires identiques : lundi – mardi – jeudi et vendredi – mercredi uniquement école le matin**

<b>Structure</b>	Famille	Accueil Péri-scolaire	CG	Ecole	Accueil Péri-scolaire	CG	Ecole	CG	Accueil Péri-scolaire	Famille
<b>Horaires</b>	Famille	de 7h15 à 8h20	de 7h55 à 8h35	de 8h30 à 11h30	De 11h30 à 13h30	de 12h58 à 13h35	de 13h30 à 15h45	de 15h45 à 16h30	de 15h45 à 18h30	Famille à/de 15h45 à 18h30
<b>Intervenants</b>	Famille	Personnel SIVOS	Transports CREDOZ	Enseignants	Personnel SIVOS	Transports CREDOZ	Enseignants	Transports CREDOZ	Personnel SIVOS ou/et Intervenants NTAP ou Enseignants (le vendredi)	Famille
<b>Activités</b>	Familiales	Accueil garderie du matin : activités calmes privilégiées	Transports collectifs	Apprentissage Scolaire Matin	Pause Méridienne Service échelonné  Activités après repas selon les envies des enfants	Transports collectifs	Apprentissage Scolaire Après-midi	Transports collectifs	Accueil garderie du soir  NTAP de 16h30 à 17h15  APC de 15h45 à 16h45	Familiales

➤ Organisation de la pause méridienne

**La pause méridienne a une durée de 2h00** sur le RPI.

En effet, la configuration de la cantine actuelle ne permet d'envisager la suppression du transport collectif entre nos villages pendant midi.

De manière générale, la cantine est encadrée par trois membres du personnel du SIVOS (sauf le mercredi midi, par une seule personne).

L'organisation des repas se fait de façon échelonnée par rapport aux transports scolaires. Ceci permet aux enfants, dont les plus jeunes, de **pouvoir manger sur un temps plus long.**

Après le repas, les enfants ont la possibilité de se rendre soit dans le verger en cas de beau temps, soit dans la salle de motricité de l'école, soit dans l'ancienne mairie de Charchilla également dédiée à l'organisation des NTAP.

Les parents dont l'enfant est accueilli à la cantine scolaire du RPI doivent prendre connaissance du règlement intérieur et signer **une charte de bonne conduite** avec leurs enfants (Voir annexes 3).

➤ Organisation des NTAP

Les activités se déroulent sur le rythme annuel de la scolarité des enfants. Elles sont organisées par période entre les vacances :

- de la rentrée aux vacances de la Toussaint (septembre-octobre)
- des vacances de la Toussaint aux vacances de Noël (novembre-décembre)
- des vacances de Noël aux vacances d'hiver (janvier- février)
- des vacances d'hiver aux vacances de printemps (mars-avril)
- des vacances de printemps à la fin de l'année scolaire (mai-juin)

**Les activités proposées dans le cadre du projet éducatif territorial ont vocation à s'adresser à tous les enfants.** Elles favorisent le développement personnel de l'enfant, de sa sensibilité et de ses aptitudes intellectuelles et physiques, son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

**A noter que les activités sont organisées et encadrées mais il apparait primordial de respecter et de s'adapter aux besoins de l'enfant.**

**C'est un espace d'éveil, de découverte et de plaisir dans le respect des autres** (*Par exemple, un enfant inscrit aux constructions en bois peut très bien être uniquement observateur sur une séance où il se sentira plus fatigué, sans que cela le lui soit reproché évidemment*)

Le personnel intervenant dans le cadre des NTAP est particulièrement sensibilisé aux rythmes des enfants lors des premiers contacts pour la mise en place de l'activité par la présidente et la vice-présidente du SIVOS.

Les parents dont l'enfant est accueilli aux NTAP doivent prendre connaissance du règlement intérieur et signer **une charte de bonne conduite** avec leurs enfants. (Voir annexes 4)

Ci-dessous les propositions faites aux enfants et à leurs parents pour les quatre périodes déjà réalisées.

CYCLE	INTERVENANTS	ACTIVITES	JAUGE
CYCLE 1 Maternelle	Personnel SIVOS	Projet automne : coloriage, activités ludiques et créatives sur le thème	8 enfants
	Centre Equestre Jura Sud	Découverte du cheval	8 enfants
	Personnel SIVOS	Relaxation guidée et Ambiance de Noël...	8 enfants
	Mme HOTE (enseignante volontaire)	Construction en bois	8 enfants
	Personnel SIVOS	Perles par milliers : perles à repasser, perles en bois...	8 enfants
	Jura Sud Musique	Eveil Musical : expression corporelle	14 enfants
	Lycée Pierre Vernote	Initiation au mandala et techniques de dessin	10 enfants

CYCLE 2 CP CE1	Centre Equestre Jura Sud	Découverte du cheval	8 enfants
	Personnel SIVOS	Projet automne : création herbier, activités ludiques et créatives sur le thème	8 enfants
	RH SECOURISME	Formation aux premiers secours	10 enfants
	Personnel SIVOS	Flash Mob: danse collective	8 enfants
	Personnel SIVOS	Initiation au tricot	8 enfants
	Chercheur d'Air	Initiation aux techniques de jonglage et attitudes clownesques	10 enfants
	Personnel SIVOS	Mille et une pâte : pâte à crêpes, pâte à pizza, pâte à modeler...	8 enfants

CYCLE 3 CE2 CM1 CM2	Personnel SIVOS	Initiation à la pétanque	8 enfants
	Mme PANISSET (enseignante volontaire)	Initiation au théâtre	10 enfants
	Centre Equestre Jura Sud	Découverte du cheval	8 enfants
	Mme PANISSET (enseignante volontaire)	Initiation au journalisme	10 enfants
	RH SECOURISME	Formation aux premiers secours	10 enfants
	Chercheur d'Air	Initiation aux techniques de jonglage et attitudes clownesques	10 enfants
	Personnel SIVOS	Jeux de société	8 enfants
	Mme HOTE (enseignante volontaire)	Construction en bois	8 enfants

➤ Modalités d'inscription aux NTAP

Chaque famille est informée de la mise en place des NTAP et de leur déroulement dès la rentrée scolaire par le biais d'une note d'information (voir annexe 5).

Pour chaque période, l'inscription des enfants est obligatoire.

Dans les 10 jours précédents la fin de chaque période, un programme présentant les NTAP en détail et une fiche d'inscription sont remis par le SIVOS aux parents via le cahier de liaison de leurs enfants.

Les parents sont informés de l'activité proposée, du jour, de l'horaire, du lieu, des intervenants, et du coût des NTAP.

Une date « butoir » pour les retours est indiquée.

En fonction du nombre de places disponibles, les premiers inscrits sont retenus dans les NTAP choisis.

Par contre, au TAP de la période suivante, les enfants qui n'ont pas été pris à la période précédente sont prioritaires.

Le personnel du SIVOS confirme aux parents l'inscription définitive de leurs enfants et indique le montant à régler avant le début des NTAP.

Une fois inscrit, l'enfant s'engage pour toute la période et aucun remboursement ne peut s'effectuer.

➤ Transition entre les différents temps

**L'ensemble des temps s'organise à l'intérieur de la structure périscolaire de Charchilla. Aussi, pour les enfants passant d'un temps à un autre, la transition se fait directement, encadrée par le personnel du SIVOS.**

Les enfants participants aux NTAP sont accueillis dans la salle de motricité de l'école de Charchilla par le personnel du SIVOS qui constitue ensuite les différents groupes. Les enfants sont dirigés dans les différents lieux des NTAP soit par le personnel du SIVOS, soit par les intervenants extérieurs.

Ces intervenants extérieurs ont signé au préalable une convention avec le SIVOS qui leur indique clairement leurs responsabilités par rapport à l'encadrement des enfants. (Voir annexe 6)

Après les NTAP, les enfants sont soit confiés à leurs parents, soit raccompagnés dans la salle de motricité de l'école de CHARCHILLA par le personnel du SIVOS ou par les intervenants extérieurs pour poursuivre leur journée en garderie.

➤ Les coûts des NTAP

L'objectif du SIVOS est de proposer aux enfants du RPI le choix entre des NTAP de qualité tout en pensant à modérer leurs coûts afin de pouvoir « toucher » le plus de famille possible.

Les coûts des activités extérieures pour la structure pouvant varier de 3.50 € à 10 €. Le SIVOS a opté pour un lissage des prix des diverses activités proposées sur l'année. Ceci a permis de limiter le coût pour les familles à 4 € l'heure du NTAP. (La plupart des NTAP étant de 0h45, le coût de participation est de 3 € - idem le coût que la garderie - et à 6 € pour les NTAP de 1h30).

A noter que pour le centre équestre, une participation aux frais de transport pourra être demandée aux familles n'excédant pas 3 € par séance.

## X - PILOTAGE

La mise en œuvre des actions de ce PeDT repose sur un comité de pilotage qui constitue **une structure d'échanges entre les différents partenaires éducatifs de l'enfant** (parents, élus, enseignants...)

Ce comité de pilotage a pour **vocation de partager des constats, d'identifier certaines difficultés et de formuler des pistes d'amélioration possibles pour atteindre au mieux les objectifs éducatifs partagés.**

Afin de faciliter les échanges, le SIVOS a limité volontairement le nombre de membres.

Notre comité de pilotage est composé :

- de la présidente du SIVOS
- de la vice-présidente du SIVOS
- d'une représentante des parents d'élèves du RPI
- de la responsable de structure cantine-garderie
- d'un parent de chaque commune (CHARCHILLA-COYRON-MAISOD-MEUSSIA)
- des directeurs(trices) d'école

Evidemment, le comité de pilotage peut prendre appui sur d'autres partenaires centraux du PeDT tels que les services de l'Education Nationale et la DDCSPP.

Le comité de pilotage se réunira au minimum trois fois par année scolaire.

## XI - EVALUATION

Un rapport d'évaluation sera réalisé 6 mois avant le terme du PeDT.

Un bilan d'étape annuel sera établi par le comité de pilotage et sera transmis, ainsi que les comptes-rendus des réunions du comité de pilotage, au groupe d'appui départemental via e-mail ([ddcspp-groupe-appui-pedt@jura.gouv.fr](mailto:ddcspp-groupe-appui-pedt@jura.gouv.fr))

### ➤ Pour les acteurs du temps scolaire

- Vigilance des élèves pendant les temps d'apprentissages
  - Matin (début, milieu, fin)
  - Après-midi (début, milieu, fin)
- Qualité des relations avec le personnel périscolaire : temps de discussion
- Organisation des temps de transition pour les enfants avec les autres acteurs

### ➤ Pour les acteurs du temps périscolaire

- Nombre d'inscrits au NTAP : taux de participation (garçons, filles, moins de 6 ans) et taux d'assiduité
- Règles de vie concertées avec l'école
- Alternance des activités dirigées et d'activités libres (espace de jeu organisé mais non dirigé)

### ➤ Pour les parents

- Qualité de la communication (diversité des outils de communication)
- Incidence sur la famille (organisation et participation financière)
- Impact sur la participation de l'enfant à d'autres activités de loisirs

### ➤ - Pour les enfants

- Motivation à participer à des activités périscolaires
- Moments de fatigue repérés dans la journée, dans la semaine, dans l'année

### ➤ Pour le comité de pilotage

- Fonctionnement du groupe de pilotage (nombre de réunions, comptes rendus)
- Articulation des projets scolaires et périscolaires
- Elaboration de règles de vie collective communes pour tous les acteurs

## **XI - LISTES DES DOCUMENTS ANNEXES**

- ANNEXE 1 – PROJET D'ÉCOLE DU RPI EN SAPEY
- ANNEXE 2 - PROJET EDUCATIF DU SIVOS EN SAPEY
- ANNEXE 3 - CHARTRE DE BONNE CONDUITE CANTINE
- ANNEXE 4 - CHARTRE DE BONNE CONDUITE TAP
- ANNEXE 5 - INSCRIPTION TAP
- ANNEXE 6 - CONVENTION TAP AVEC INTERVENANTS EXTERIEURS

## XII - SIGNATAIRES DU PROJET

### Pilotes du PeDT :

Madame Isabelle GIRIE  
Présidente du SIVOS

Madame Céline COLAS  
Vice-Présidente du SIVOS

### Membres du comité de Pilotage :

Madame Sabine JANIER  
Représentante des Parents d'Elèves du R.P.I

Madame Sarah DESPRES  
Parent représentant MEUSSIA

Madame Corinne GRECO  
Parent représentant MAISOD

Madame Delphine COLY  
Parent représentant CHARCHILLA

Madame Elly MENETRIER  
Parent représentant COYRON

Madame Marilyne PANISSET  
Représentante pour la Directrice d'école Site de MEUSSIA

Madame Véronique GAVAND  
Représentante pour la Directrice d'école Site de CHARCHILLA

Madame Valérie VULIN  
Responsable de la structure cantine-garderie